



**TENNIS TOURNOI BNP-PARIBAS DE PRIMROSE, BORDEAUX.** Après avoir éliminé Llodra et Clément, le nouveau sociétaire de la SAVP jouera Recouderc en demie

## Montcourt à moi



: 6-3, 6-4.

### Bien calculé

Il était heureux hier soir, Mathieu Montcourt, sortant du court central de la Villa Primrose. Son court puisque, désormais, il a troqué les anciennes casaques de l'US Ivry et de Maisons-Alfort - avant l'INSEP - pour se (re) mettre en selle à quelques longueurs du Bouscat. Lui qui côtoyait il n'y a pas si longtemps Monfils, Tsonga, Simon (autres petits prodiges). Le voilà juste à une étape d'une finale. Contre Laurent Recouderc, étonnant vainqueur (2-6, 6-4, 6-4) d'un Gaston Gaudio que tous les aficionados voyaient déjà succéder à son compatriote Eduardo Schwank.

Cette demi-finale entre Montcourt et Recouderc, quand bien même d'aucuns lui préféreraient le match Gicquel - Golubev, vaudra vraiment le coup d'être vue tout à l'heure. Parce qu'elle mettra aux prises deux bons copains. Qui, jusqu'à aujourd'hui, en sont à un jeu partout. Mathieu avait battu (6-1, 7-6) Laurent à Nouméa en début d'année, et Laurent a répliqué il y a trois semaines à Tunis (6-3, 7-5).

N'empêche qu'une victoire du sociétaire de la SAV Primrose l'aiderait à payer l'amende infligée par le sourcilieux tribunal du tennis. « Vous croyez ça ? Si je gagnais ici, je toucherais 12 250 euros. Mon amende est de 12 000 dollars. Tout bien calculé, il ne me restera rien. Sauf que, pour moi, une victoire à Primrose n'a pas de prix ».